

## COMMUNICATION SUR LE PROGRES 2015

**A2A Ingénierie**



**NOUS SOUTENONS  
LE PACTE MONDIAL**

Nanterre, le 23 mars 2015

## Renouvellement de l'engagement d'A2A Ingénierie au Pacte Mondial

Honorable Secrétaire Général,

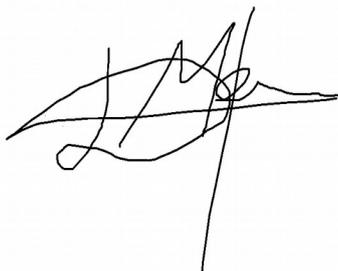
Nous sommes heureux de vous confirmer qu'A2A Ingénierie continue à soutenir les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption. Vous trouverez dans le rapport qui suit le bilan de nos actions en cours, de même que les nouvelles initiatives que nous avons prises cette année.

Nous vous confirmons notre forte volonté de faire progresser ces principes dans notre domaine d'influence en nous engageant à les intégrer dans la stratégie de notre entreprise, sa culture commerciale et ses modes opératoires.

Nous nous engageons également à faire une nouvelle déclaration claire et publique sur ce sujet et à en informer nos employés, nos partenaires commerciaux et nos clients.

Dans notre logique de responsabilité et de transparence, nous rendrons publics les résultats de nos actions en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte Mondial, cette année comme les précédentes. Nous avons pleine conscience des défis à relever et en ce sens, nous nous inscrivons chaque jour dans une démarche d'amélioration.

Vous renouvelant l'assurance de notre engagement, nous vous prions d'agréer, Honorable Secrétaire Général, l'expression de nos sentiments respectueux et dévoués.



**Dominique Mercier**  
Gérant de la société A2A Ingénierie

## COMMUNICATION SUR LE PROGRES 2015

Entreprise adhérente depuis octobre 2010, A2A Ingénierie confirme son soutien aux dix principes du Pacte Mondial, relatifs aux droits de l'homme, aux conditions de travail, à la protection de l'environnement et à la lutte contre la corruption.

L'initiative des Nations Unies correspond pleinement à la culture d'entreprise d'A2A Ingénierie et aux valeurs soutenues par son équipe dirigeante et l'ensemble de ses collaborateurs.

Dans le cadre de sa quatrième Communication sur le Progrès, A2A Ingénierie présente les actions réalisées au cours de l'année 2014.

### Principes illustrés

#### Droits de l'homme

- Principe n° 1 : les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans leur sphère d'influence ; et
- Principe n° 2 : à veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'homme.

#### Droit du travail

- Principe n° 3 : les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective ;
- Principe n° 6 : l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

#### Environnement

- Principe n° 7 : les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ; et
- Principe n° 8 : à entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ;
- Principe n° 9 : les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

#### Lutte contre la corruption

- Principe n° 10 : les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

## Droits de l'homme

**Principe n° 1 : les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans leur sphère d'influence ; et**

**Principe n° 2 : à veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'homme.**

A2A Ingénierie est fière de communiquer sur ses convictions en relayant les principes du Pacte Mondial sur son site Internet et ses différents médias sociaux :

- site Internet d'A2A Ingénierie :

<http://www.a2a-ingenierie.com/pacte-mondial-onu.htm>

- blog de Bio Security Service :

<http://www.bio-security-service.com/2013/11/27/a2a-ingenierie-adherent-du-pacte-mondial-de-lonu/>

- compte facebook de Bio Security Service :

[https://www.facebook.com/permalink.php?story\\_fbid=697157673635631&id=320835251267877](https://www.facebook.com/permalink.php?story_fbid=697157673635631&id=320835251267877)

- compte twitter de Bio Security Service :

<https://twitter.com/biosecservgrp>

Instauré depuis 2011 et regroupant la direction, le représentant du personnel, un salarié cadre et un salarié employé, le Comité d'éthique d'A2A Ingénierie se réunit régulièrement et poursuit ses travaux :

- pour s'assurer que l'activité de l'entreprise puisse, sans compromis, se dérouler dans un environnement sain et respectueux de chaque individu dans toute sa diversité ;
- de même, et dans une démarche continue d'appui et de prolongement des dix principes du Pacte Mondial, l'entreprise continue à s'appuyer sur la charte d'éthique, dénommée BIO SECURITY SERVICE GROUP™. Celle-ci soutient les principes du Pacte Mondial et permet également à A2A Ingénierie d'affirmer ses valeurs intrinsèques liées à ses domaines d'activité, valeurs rappelées dans le détail au cours de ce document.
- La société Fortin Diagnostic dans laquelle A2A Ingénierie a pris une participation en 2013, a été sensibilisée à nos valeurs et a signé la charte BIO SECURITY SERVICE GROUP™ ; cette sensibilisation et la signature de cette charte sont des conditions préalables à toutes les prises de participation futures de BIO SECURITY SERVICE GROUP™.

---

## Par ailleurs et dans les faits en 2014 :

- Bien qu'étant une PME, A2A Ingénierie a continué à s'impliquer au sein d'associations caritatives qui aident des personnes en situation de fragilité. L'entreprise reste soucieuse de prendre en compte les demandes de ses collaborateurs suggérant des soutiens auprès d'associations.

## Ainsi,

- un responsable qualité a été nommé début 2014 sur proposition du Comité d'éthique. Parmi ses responsabilités, cette personne veille tout particulièrement au bien-être et au strict respect des droits de chacun dans l'entreprise.
- nous soutenons toujours l'association « **Parraine ton prochain via MEDECINE DU PROCHAIN** », active au Burkina Faso. Ainsi, l'entreprise prend en charge les frais de scolarité, de cantine et de santé de cinq enfants. Un lien relationnel, par voie postale, s'est créé entre ces enfants et les collaborateurs d'A2A Ingénierie. Ce soutien a donné lieu à une communication externe sur le blog de Bio Security Service : <http://www.bio-security-service.com/2013/07/01/bio-security-soutient-medecine-du-prochain/>. Les salariés d'A2A sont régulièrement informés du devenir de ces enfants.
- nous soutenons encore également l'association **EMI - Enfants Malades d'Israël** pour laquelle nous apportons une aide financière pour l'achat d'équipement d'intervention médical auprès de nourrissons et de jeunes enfants, juifs comme arabes.

## Droit du travail

**Principe n°3 : les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective**

**Principe n°6 : élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession**

A2A ingénierie respecte la liberté d'association et reconnaît la liberté de négociation collective.

- La direction d'A2A Ingénierie se tient régulièrement à l'écoute de ses collaborateurs en veillant à ce que ces derniers bénéficient continuellement des meilleures conditions, pour s'épanouir aussi bien dans leur vie professionnelle que dans leur vie personnelle. La société se donne ainsi pour principe de communiquer régulièrement auprès de ses collaborateurs sur ses grandes orientations, et se tient à la disposition de chacun, pour les recevoir individuellement à leur demande.

Egalement, et conformément aux lois en vigueur, le principe de non-discrimination en matière d'emploi et de profession est intégré sans faille dans la politique de ressources humaines de l'entreprise. Toute considération portant sur le sexe, l'âge, la religion, la race, l'état matrimonial, l'orientation sexuelle ou encore les convictions politiques ne saurait être tolérée par A2A Ingénierie. La société est ainsi fière de pouvoir compter dans ses rangs, en plus des Français, des collaborateurs chinois, italiens, roumains, marocains, colombiens, algériens et indiens.

### **Dans les faits en 2014, A2A Ingénierie :**

- a poursuivi l'intégration de collaborateurs de nationalités étrangères, considérée comme une richesse pour l'entreprise. Ainsi, tous les titres de séjour des salariés étrangers ont été renouvelés en 2014, grâce à leur intégration et à leur implication au sein de l'entreprise. Cette année, l'une de nos collaboratrices, d'origine indienne, a pu obtenir la nationalité française, entre autres, avec le concours d'A2A Ingénierie.
- a continué en 2014, à veiller à une représentation significative des femmes au sein de sa structure, y compris dans les postes de plus haut niveau. Tout comme lors des dernières années, la parité homme-femme est ainsi respectée au sein de l'effectif de la société. Il en est de même concernant la rémunération des collaborateurs.
- a poursuivi son investissement dans l'insertion professionnelle de jeunes diplômés en recrutant régulièrement des stagiaires, leur permettant ainsi de poursuivre et compléter leur formation. Ces stagiaires, au nombre de quatre pour l'année en cours, sont de nationalité algérienne (1), indienne (2) et française (1).

- a continué à inciter ses collaborateurs à la formation continue dans le cadre de l'application du DIF (Droit Individuel à la Formation), afin de leur permettre d'acquérir les nouvelles connaissances qui leur seront nécessaires tout au long de leur carrière. L'une de nos collaboratrices, occupant un poste stratégique dans l'entreprise, a pu bénéficier d'un congé formation de 12 mois pour passer son diplôme de Master 2.
- a accordé à certains de ses salariés la possibilité de faire du télétravail lorsqu'ils en ont besoin pour raisons personnelles. A2A montre ainsi la souplesse dont elle fait preuve dans la gestion de son personnel et contribue directement à son bien-être.

## **Environnement**

**Principe n° 7 : les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement et,**

**Principe n° 8 : à entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.**

**Principe n° 9 : les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.**

A2A Ingénierie intensifie sa démarche de développement durable et sensibilise quotidiennement ses salariés, clients et partenaires.

Adhérente de la charte d'éthique BIO SECURITY SERVICE GROUP™, l'entreprise s'est notamment engagée à :

- Exercer et développer ses activités de façon à satisfaire aux besoins présents sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.
- Agir dans le respect d'une politique environnementale responsable en utilisant les produits et les technologies les plus respectueux de la santé humaine et ce, pour une meilleure qualité de vie dans les bâtiments.

### **Dans les faits en 2014 :**

- **lutte contre la déforestation**
  - 90 % de notre communication s'effectue désormais au travers de technologies de partage des connaissances en ligne qui nous permettent de limiter significativement l'impression sur papier (serveur de messagerie, partage de fichiers sur bases de données, etc.). Depuis 15 mois, les fax ne sont plus imprimés par défaut mais ils parviennent directement sur la boîte mail des collaborateurs, qui ont la possibilité de les exploiter sans en faire de sortie papier.
  - Nous poursuivons le contrôle rigoureux de l'usage des photocopies et impressions. En ce sens, et pour une meilleure sensibilisation de nos collaborateurs, des compteurs numériques par salarié ont été mis en place sur nos équipements (la consommation de papier a diminué de 60% depuis deux ans). Par ailleurs, nos photocopieuses proposent trois sortes d'impression : noir et blanc, couleurs et couleurs atténuées. Cette troisième option permet d'imprimer en couleurs tout en limitant la consommation de cartouches.
  - L'impression « noir et blanc » reste paramétrée par défaut ; les collaborateurs sont également tenus d'utiliser comme brouillon le verso non utilisé des feuilles imprimées.

- l'achat de papier recyclé est systématiquement priorisé.
- Pour des impressions en nombre, nous continuons à travailler exclusivement avec des imprimeurs titulaires du label Imprim'Vert. Ces imprimeurs utilisent exclusivement du papier FFC et PEFC, deux labels pour la gestion durable des forêts.
- **émission des gaz à effet de serre**
  - Notre nouvelle filiale, Fortin Diagnostic, effectue notamment des diagnostics énergétiques. Chaque rapport émis par la société comporte des préconisations pour limiter l'émission de gaz à effet de serre (40% des émissions proviennent des bâtiments à usage privé) et pour diminuer la consommation d'énergie.
- **émission de CO<sup>2</sup>**
  - Lors du renouvellement de nos véhicules, nous privilégions l'achat de modèles de type « hybride », plus respectueux de l'environnement afin de limiter notre empreinte carbone. Quand cela est possible, nous remplaçons les voitures par des véhicules deux roues pour limiter notre consommation et désengorger le trafic.
- **consommation d'eau**
  - En tant que bureau d'études, A2A Ingénierie a conclu un partenariat et créé le label ECOFROG avec des fournisseurs et des installateurs. Celui-ci vise à limiter la consommation d'eau et le rejet de produits biocides nocifs pour l'environnement lors de tout renouvellement ou remplacement de matériel.

Par ailleurs, A2A Ingénierie a continué d'assumer sa responsabilité civile et environnementale en mettant ses compétences humaines et technologiques au service de la Cité.

#### **Dans les faits en 2014 :**

- dans le cadre d'un projet de très grande ampleur consistant au remplacement de tours aéroréfrigérantes sur un immeuble à usage professionnel, A2A a mis en œuvre une solution particulièrement écologique. Le refroidissement de l'immeuble n'utilise désormais plus d'eau alors que l'ancien système en consommait 300 à 400 m<sup>3</sup> par semaine. Un autre projet de même nature devrait aboutir en 2015.
- A2A Ingénierie s'est séparé de la moitié de son parc automobile, incitant ses collaborateurs à se déplacer en transports en commun chaque fois que cela s'avère possible. Les derniers véhicules polluants ont été remplacés par des véhicules de type hybride : Toyota Yaris et Honda Civic.

- A2A sensibilise ses salariés à la consommation électrique. Des instructions leur ont été données pour que l'ensemble des appareils électriques soient éteints chaque nuit, à l'exception des serveurs informatiques. Aucun ordinateur et aucune autre machine ne demeure ainsi en position de veille.
- l'entreprise continue à s'appuyer sur le savoir-faire de son équipe d'ingénieurs « cadre de vie » et de médecins pour améliorer deux procédés innovants déjà en vigueur. Basés sur l'utilisation de plantes dépolluantes ou d'huile essentielles, ceux-ci ont pour objectifs d'améliorer la qualité de l'air intérieur dans les bâtiments.

**Objectif :** par ces initiatives, A2A Ingénierie souhaite encourager ses clients, partenaires et prestataires à s'impliquer et à œuvrer écologiquement pour un meilleur environnement possible au bénéfice du bien-être des individus et, *in fine*, de la Cité.

- A2A Ingénierie a été l'un des principaux initiateurs de la base de données TOTEM <http://www.totem-nrbce.com/>. (Techniques Opérationnelles, Traitement en Environnements Menaçants, NRBC-E et Résilience). L'objectif de ce projet communautaire regroupant Sécurité Civile, médecins, Police et Gendarmerie, est de mutualiser, partager et diffuser leurs savoirs en vue d'être prêts à gérer toutes formes de nouvelles menaces.

**Objectif :** Le projet TOTEM s'est accéléré en 2014, il s'inscrit résolument dans la démarche citoyenne poursuivie par A2A Ingénierie.

## Lutte contre la corruption

**Principe n° 10 : les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.**

Toute entreprise doit agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Convaincue qu'il peut exister un environnement commercial équitable, l'entreprise s'inscrit sans équivoque dans une démarche de lutte contre la corruption.

Ainsi, en tant qu'entreprise signataire de la charte éthique BIO SECURITY SERVICE GROUP™ depuis 2012, A2A Ingénierie continue à afficher sa volonté de promouvoir les principes suivants :

- œuvrer pour le développement d'une éthique de bonnes pratiques dans la gestion des affaires et ce, sans compromis possible sur leur intégrité.
- respecter vis-à-vis de ses concurrents un comportement excluant tout dénigrement, toute fausse information, toute action déloyale.
- privilégier les fournisseurs en mesure d'apporter les garanties nécessaires démontrant leur propre respect en matière d'éthique et de conduite des affaires.

A ce jour, A2A Ingénierie n'a fait l'objet d'aucune plainte sur ce sujet et veillera à ce qu'il en soit toujours ainsi.

### Par ailleurs, dans les faits en 2014 :

- Le Comité d'éthique d'A2A a choisi de ne travailler qu'avec des fournisseurs en accord avec l'application des principes de la Charte Bio Security Services Group. Ces fournisseurs sont donc sélectionnés sur des critères de respect du droit, de transparence économique et d'éthique.
- Une politique de transparence est appliquée à l'ensemble des relevés et analyses effectués dans le cadre des missions d'A2A. Les rapports sont signés par deux de nos collaborateurs au minimum, ainsi qu'une troisième personne lorsque ces résultats proviennent d'un laboratoire extérieur.



- 
- Dans le cadre de ses missions de conseil et de maîtrise d'œuvre, A2A Ingénierie s'interdit de préconiser les entreprises qui effectueront les travaux finaux. Ces dernières sont choisies par le client final en fonction des critères qui lui sont propres.